



Assurance vie, récupération de documents

Par **monopoly**, le **25/12/2015** à **00:37**

Bonsoir,

Pendant 25 ans j'ai eu une assurance vie.

Il y a 3 ans à 60 ans, l'assurance vie m'a demandé si je voulais récupérer cet argent ou bien la laisser placer. J'ai demandé à cette assurance si il y avait un avenant au contrat, l'assurance ne m'a pas répondu, alors j'ai demandé à laisser cette argent à cette même assurance. La personne s'occupant de mon compte m'a proposé un RV chez moi. Elle n'est pas venue seule mais avec son responsable.

Il ont fermé mon 1er contrat, et m'ont ouvert au autre, et sur place ont récupéré l'original ou le double (celui qui était en ma possession) de mon 1er contrat en me disant : "c'est ça qu'on voulait". J'ai rétorqué qu'il était à moi, qu'ils en avait un, et m'ont répondu vous n'en avait plus besoin il est à nous en doit le récupérer.

J'ai envoyé plusieurs courriers en recommandé pour réclamer ce document et je leur ai expliqué qu'en m'ayant fermé le 1er contrat et en m'en ouvrant un 2ème, j'avais perdu tous les avantages, car le 2ème n'a pas 8 ans, et les intérêts étaient plus élevés sur le 1er contrat. N'ayant plus de trace du 1er contrat je ne peux pas vois s'il y avait un avenant.

De plus ils m'ont retenues à la fermeture du 1er contrat la somme de 287.00 € prétextant que je n'avais pas payé des échéances en 1995 alors que c'est faux puisque la personne qui s'occupait de mon contrat à l'époque m'avait envoyé un courrier avec les reçus sur lequel il mettait que j'étais à jour.

Une personne que je connais qui travaille dans les assurances m'a dit que forcément il y avait un avenant, mais ils ont préféré me clore le 1er contrat pour m'en ouvrir un 2ème et à perte concernant les intérêts.

Lors de mon dernier courrier je leur réclamais le justificatif de mon 1er contrat qu'il devait être en ma possession et contestais les 287.00 € que je leur devais.

Ils m'ont répondu d'une façon agressive en me disant que je répétais toujours la même chose sur mes courrier et que le 1er contrat devait leur revenir que je n'avais pas à en avoir de trace celui-ci étant clos.

(Je précise que c'est en venant chez moi que ces 2 personnes m'ont pris mont 1er contrat car ma chemise assurance était sur la table de la salle à manger et le contrat dessus la liasse des documents et le responsable m'a dit : "c'est ça que je cherchais et me l'a pris)

Pouvez-vous me confirmer que ce document doit bien être en ma possession et en plus lorsque je leur demande le justificatif des échéances que je n'aurai pas réglé, je n'ai pas de réponse, et aucune allusions sur les courrier en réponse. Ca prouve bien que l'assurance essaie de garder cette somme.

Si le responsable m'a pris le 1er contrat c'est qu'il ne fallait pas que je vois qu'il y avait un avenant.

Merci par avance.